Matière : Analyse du discours littéraire

Enseignante responsable de la matière : Dre. Khadidja Soumia Zemmouchi

Niveau : 2ème année de Master /Spécialité : « Littérature générale et comparée »

**Cours 3**

**La polyphonie**

1. **Présentation de la polyphonie : apport de D. Maingueneau**

La polyphonie est un phénomène langagier qui intéresse à la fois les spécialistes en littérature et en sciences du langage. Le linguiste D. Maingueneau connu, entre autres, pour son application de l’analyse linguistique sur des supports littéraires, a fait part d’une réflexion intéressante pour bien expliquer ce phénomène. Selon lui, la polyphonie introduit une problématique qui s’oppose à l’idée de l’existence d’un seul locuteur qui serait en même temps producteur physique de l’énoncé, référent des *déictiques* présents dans le texte et responsable des *actes de langage* accomplis. Autrement dit, dans certains contextes, comme celui de la littérature, il existe plusieurs voix dans le discours. Ainsi, le producteur physique de l’énoncé n’est pas forcément le point de référence des déictiques, par exemple : l’auteur écrit un roman mais les déictiques vont référer aux personnages et à la situation fictive présentée.

La représentativité contribue, de surcroit, à la manifestation du phénomène polyphonique en littérature. En effet, beaucoup d’auteurs ont recours à des procédés stylistiques variés et complexes qui rendent l’interprétation des énoncés ambigüe. La polyphonie permet également aux auteurs d’amener les lecteurs à confondre la source des discours et les voix impliquées, posant ainsi une intrigue concernant la responsabilité des propos. Ces stratégies rédactionnelles (comme par exemple le recours à l’ironie) aident les auteurs à introduire subtilement, dans leurs écrits, des critiques, des dénonciations…, et donc à en éviter quelques conséquences négatives.

1. **Les déictiques**

Dans toute production langagière, surtout orale, on trouve souvent des termes (essentiellement des noms, des pronoms et des adverbes) dont la référence ne peut être comprise qu’en les liant à la situation de communication où le discours en question a été produit (situation d’énonciation), par exemple : celui-ci, au-dessus de, ces, sa, maintenant, ma grand-mère…

L’identification du locuteur, de(s) interlocuteur(s) et d’autres éléments contextuels (indices de lieu, de temps, d’objets…) devient alors nécessaire à la saisie du sens communiqué. Autrement dit, sans cette identification, l’interprétation de l’énoncé peut, dans certains cas, être un peu ou complètement perturbée.

Dans les échanges en face à face, les déictiques sont, dans la plupart des cas, facilement compris car les interlocuteurs sont dans la même situation de communication. Cependant, si une personne intervient au milieu ou à la fin d’un échange alors qu’elle n’était pas présente au début, elle peut ne pas bien comprendre ce qui se dit entre les autres participants. Ceci explique aussi pourquoi le lecteur ne peut généralement pas bien saisir le sens d’une œuvre littéraire s’il la commence par le milieu ou la fin. L’histoire racontée crée une situation d’énonciation fictive où des échanges se déroulent entre les personnages et où les déictiques peuvent référer à des meubles, des arbres, des animaux… présents dans l’histoire.

1. **Les actes de langage**

S’il est courant de préférer les actes aux paroles, dans la vie quotidienne, la théorie des actes de langage ou de parole a été introduite par [J. L. Austin](https://fr.wikipedia.org/wiki/John_Langshaw_Austin) puis par J. Searle, pour montrer les actions accomplies à travers la parole et leur impact. En effet, ces théoriciens estiment que l’on ne parle pas pour rien ; on accomplit plutôt des actions différentes à chaque situation d’énonciation. La parole devient alors un moyen d’agir sur les gens et les objets et d’apporter des modifications dans les évènements vécus et l’ordre du réel.

Il existe plusieurs typologies des actes de langage mais d’une manière générale, il s’agit de l’ensemble des actions mises en œuvre grâce aux diverses prises de parole que nous accomplissons dans différents contextes d’échanges verbaux ou dans des productions écrites variées, par exemple : l’ordre, l’assertion, la menace, la promesse, la demande…

1. **Etude de la polyphonie dans la littérature**

La polyphonie dans la littérature peut être étudiée et explicitée par plusieurs moyens. En nous inspirant de la conception de D. Maingueneau dont nous venons de donner un bref aperçu, nous pouvons déduire trois questions importantes qui pourraient permettre au lecteur de faire une approche intéressante de ce phénomène langagier. Il s’agit des questions suivantes :

- «  Qui est responsable de la production de l’énoncé ? »

- « A quoi réfèrent les déictiques ? »

- « Qui est responsable des actes de langage accomplis dans le discours ? »

 Cette approche aide à retrouver les principales voix intervenant dans la production de l’énoncé. Cependant, il faut bien tenir compte du contexte réel et fictif à la fois, ainsi que de la représentativité de certains éléments linguistiques.